



Pour s'inscrire à l'association sportive du lycée, l'élève devra remettre au responsable de l'activité choisie dans une enveloppe :

- ⇒ 25 € (en chèque si possible libellé à l'A.S. du Lycée de Bois d'olive)
- ⇒ 1 autorisation parentale (ci-jointe)

❶ Une assurance complémentaire individuelle est proposée par la MAIF. Pour plus d'informations, se renseigner auprès d'un des professeurs d'EPS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mlle, Mme, M. père, mère, tuteur, représentant légal (1)

	<i>NOM & Prénom de l'élève</i>	<i>date de naissance</i>	<i>Garçon</i>	<i>Filles</i>	<i>Classe</i>
-autorise / /	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

à participer aux activités de l'association sportive du lycée Bois d'olive.

- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (2).

- autorise que mon enfant soit photographié ou filmé lors des entraînements et/ou compétitions et que son image soit éventuellement diffusée sur le site internet du lycée (2)

- Numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence :

- Remarques :

Fait à le

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles / (2) Rayer en cas de refus d'autorisation